

*Conclusions.* — 1° Mademoiselle D... (Joséphine) a reçu près de l'ombilic un coup d'instrument piquant et tranchant qui a pénétré dans le ventre. La forme de cet instrument est celle d'un couteau-poignard.

2° Les soins qui ont été donnés immédiatement, et le traitement énergique employé, ont prévenu les conséquences très graves d'une pareille blessure. S'il ne survient ultérieurement aucune complication, mademoiselle D. J... sera complètement guérie dans douze jours.

3° Mademoiselle Eugénie D... a été frappée à la partie supérieure du dos et à droite avec le même instrument qui a blessé sa sœur. Il est à présumer que l'extrémité de l'instrument a pénétré dans la poitrine, et qu'il a atteint légèrement le poumon droit. Les accidents inflammatoires ont diminué, mais ils exigent la continuation de soins prolongés.

4° Mademoiselle E... ne sera pas guérie entièrement avant une vingtaine de jours.

### CHAPITRE III.

#### DE LA MORT.

En physiologie on définit la mort par la cessation de la vie; et on ne peut définir la vie. En médecine légale, ce qui est important, c'est de rechercher quels sont les divers modes selon lesquels la mort peut survenir. La mort est naturelle, ou accidentelle; dans l'un ou l'autre cas, elle résulte de la cessation d'action de l'un des trois organes principaux: le système nerveux, les poumons ou le cœur. Il est donc essentiel pour déterminer *la cause de la mort* de rechercher quel est l'état anatomique de ces organes, et quel est celui d'entre eux qui a cessé le dernier d'agir.

Les idées émises par Bichat, et qui sont adoptées par la plupart des physiologistes, sont trop connues pour qu'il nous

soit nécessaire d'insister sur la division qu'il a établie; il nous suffira de rappeler ce qui s'observe dans chacun de ces modes de classification de la vie.

*Mort par le système nerveux.* — Elle résulte soit de la congestion sanguine, soit de la commotion du cerveau, ou de la moelle épinière. Dans le premier cas, ces organes sont gorgés de sang, ainsi que le cœur droit et les vaisseaux veineux pulmonaires; dans le second cas, le cœur gauche et les artères sont vides de sang, et la substance cérébrale n'est pas congestionnée.

*Mort par les poumons.* — L'arrêt de la circulation dans ces organes y détermine la congestion, ainsi que dans les cavités droites du cœur. Les veines pulmonaires, les cavités gauches ne contiennent qu'une quantité minime de sang.

Enfin, si la mort *est survenue par le cœur*, toutes ces cavités renferment une quantité de sang à peu près égale, et les poumons et le cerveau sont dans un état normal.

#### DE LA MORT SUBITE.

*La mort subite* est fréquemment observée chez l'homme sain ou malade. C'est à tort que l'on a considéré l'hémorrhagie cérébrale (apoplexie) comme étant la cause la plus commune de la mort subite chez les individus en bonne santé. M. Devergie a fait à ce sujet des recherches intéressantes dans lesquelles il a réuni à ses observations celles qui ont été publiées par les auteurs anciens et modernes.

Il résulte de ce travail, 1° que la mort subite la plus fréquente est la mort par congestion pulmonaire, ou par congestion pulmonaire et cérébrale à la fois; 2° que la mort subite reconnaît presque toujours pour cause directe une congestion de la totalité de l'un ou de deux des trois organes principaux de la vie; 3° que la mort par congestion cérébrale seule, et avec foyer circonscrit, est peu commune; 4° que la mort subite s'observe plus souvent chez

les hommes que chez les femmes; que les vieillards y sont plus exposés, surtout pendant l'hiver; 5° que l'ivresse est une des causes les plus ordinaires.

Le genre de la mort subite ne peut être reconnu que par l'ouverture du corps: aussi le médecin ne doit-il pas chercher à la préciser d'après l'état extérieur du cadavre, mais demander que l'autopsie soit pratiquée.

Dans la congestion pulmonaire, il se produit des phénomènes que la cessation de la vie ne fait pas disparaître. Ces caractères anatomiques ont une assez grande valeur pour que nous les retracions succinctement, pour les distinguer de ceux que l'on observe dans l'asphyxie par cause extérieure.

La coloration intense du tissu pulmonaire, la quantité abondante de sang qu'il renferme, sont les phénomènes les plus constants; la membrane muqueuse de la trachée et des bronches est injectée d'un rouge noirâtre, le parenchyme pulmonaire est d'un rouge brique, brunâtre, lorsqu'on l'incise profondément, et le sang qui s'en écoule est épais, noir.

L'aspect du tissu pulmonaire dans ces cas de congestion est tellement remarquable, qu'on ne peut pas le confondre avec celui qui résulte d'une cause moins rapide. M. Devergie a eu raison de dire que cette congestion s'opère d'une manière si brusque, si instantanée, *qu'elle est une pneumonie qui tue dès son début*. Les caractères anatomopathologiques de cette maladie sont tellement connus que, par cette comparaison, l'on peut mieux comprendre la rapidité de l'injection capillaire et de l'accumulation sanguine dans le système vasculaire.

Dans l'asphyxie simple, l'obstacle mécanique apporté à l'introduction de l'air a eu pour effet de suspendre la fonction respiratoire, et la stase sanguine est bornée aux vaisseaux; il n'y a pas cette congestion capillaire active que nous venons de signaler.

La coloration du tissu pulmonaire à sa surface ou dans

ses parties déclives varie, on le comprend aisément, et présente toutes les nuances possibles; la coïncidence d'une congestion cérébrale contribue nécessairement à diminuer leur intensité.

La mort subite par congestion cérébrale présente comme caractères anatomiques les plus ordinaires, l'accumulation du sang dans les méninges, ou l'injection sablée de la substance cérébrale.

Dans la mort subite par syncope, le cerveau et ses membranes, les poumons n'offrent rien de particulier. Les cavités du cœur sont remplies de sang d'une manière égale; mais ce liquide, qui est très fluide dans tous les cas de mort rapide, a été observé trois fois par M. Devergie, dans un état de coagulation analogue à celui qui se produit chez les individus qui succombent à une mort lente, la sérosité sanguinolente séparée d'un caillot fibrineux.

Ce signe particulier n'a pas encore été noté assez souvent pour qu'il ait quelque valeur, mais il mérite d'être recherché.

Chez l'homme malade, les morts subites dépendent d'un grand nombre de causes, dont nous énumérerons quelques unes en citant les auteurs qui en ont fait le sujet de leurs recherches.

M. le docteur Lebert a réuni (1) un grand nombre de faits, parmi lesquels il a distingué les morts subites d'après leur cause et leur siège dans les poumons, il les divise en :

1° *Congestion avec exhalation sanguine à la surface interne des ramifications bronchiques sans engouement notable des poumons* (hémoptysie);

2° *Engorgement sanguin des poumons sans splénisation, et congestion avec splénisation*. Ce dernier état est l'analogue de celui que nous avons ci-dessus décrit;

3° *Apoplexie pulmonaire ou congestion sanguine brus*

(1) *Archives de Médecine*, t. 1, p. 339, 3<sup>e</sup> série.

que, avec déchirure ou infiltration dans le tissu de l'organe ;

4° *Congestion inflammatoire des poumons.* Les vieillards sont très sujets à ce genre de mort, après lequel on trouve le tissu pulmonaire en suppuration sans qu'il y ait eu de signes de pneumonie (1) ;

5° *Œdème ou congestion séreuse des poumons :* se développe à la fin des maladies éruptives ;

6° *Emphysème spontané des poumons.* MM. Ollivier (d'Angers) (2), Piedagnel, Andral, et récemment M. Prus, en ont rapporté des exemples.

7° Les *affections nerveuses des poumons* ont donné lieu aussi à des cas de mort subite.

A ces causes nombreuses de mort subite, il faut joindre les ruptures spontanées du cœur, celles des gros vaisseaux, dont M. Ollivier (d'Angers) (3) a rapporté quarante-neuf observations, et ces cas rares de méningite, de déchirures de la moelle, etc.

Le développement d'une quantité plus ou moins grande de gaz dans le cœur et dans les organes de la circulation, sans qu'il existât aucun signe de décomposition putride, est considéré par M. Ollivier comme cause de mort :

1° Quand, chez l'individu qui a succombé tout-à-coup, inopinément, un état de syncope avec décoloration de la face, ou un tremblement convulsif général de quelques secondes de durée, précède, ou pour mieux dire, accompagne cette brusque cessation de la vie. Quelques paroles exprimant une douleur violente ont été proférées quelquefois au moment de la mort ;

(1) HOURMANN et DECHAMBRE, *Archives de Méd.*, t. XII, 2<sup>e</sup> série, 1836.

(2) OLLIVIER (d'Angers), *Arch. de Méd.*, mars 1833. — PRUS, *Bullet. de l'Acad. de Méd.*, mars 1843.

(3) OLLIVIER (d'Angers), *Dict. de Méd.*, t. VIII, 2<sup>e</sup> édition, art. CŒUR. — Gaz dans le cœur, *Arch. de Méd.*, t. I, 3<sup>e</sup> série.

2° Lorsqu'on trouve alors les cavités droites du cœur distendues par un gaz, ou du sang écumeux et rouge, de telle sorte que la percussion des parois de l'oreillette et du ventricule donne une résonnance analogue à celle qu'on perçoit en frappant sur l'estomac, ou sur tout autre organe creux gonflé par l'air. Le mélange du fluide aéri-forme avec le sang est une présomption de plus pour faire admettre que ce phénomène a eu lieu pendant la vie (ainsi qu'on le voit dans les expériences sur les animaux vivants) ; toutefois, l'oreillette et le ventricule droit ne contiendraient qu'un fluide gazeux sans présence de sang écumeux, que cette particularité ne suffirait pas pour faire considérer le phénomène dont il s'agit comme un effet cadavérique ; car, dans plusieurs cas où la mort a été causée chez l'homme par la pénétration accidentelle de l'air dans les veines, on a trouvé le cœur droit vide de sang, et ses cavités distendues par l'air sans mélange de ce liquide ;

3° Enfin, quand il n'existe encore aucun commencement de putréfaction au moment de l'ouverture du cadavre, lorsqu'il n'y a aucun signe de décomposition putride qui puisse être la source du gaz qu'on retrouve accumulé dans les cavités droites du cœur.

Quelle que soit la cause qui donne lieu au dégagement d'un fluide gazeux dans le sang pendant la vie, et quelle que soit la nature du gaz, il n'est pas douteux, d'après la rapidité de la mort, qu'il tue de la même manière que l'air qui pénètre accidentellement par l'ouverture d'un tronc veineux voisin du cœur. Il est à noter que cette promptitude de la mort est encore accélérée par l'état plus prononcé de faiblesse dans lequel se trouve la personne.